

qu'elle tenait en dissolution (on sait que cette substance est celle qui se précipite la première dans les eaux-mères des salines, à cause de sa moindre solubilité (1), puis au fond de sa dernière cuvette, restreinte, à peu de chose près, aux dimensions des sebkhas actuelles, le chlorure de sodium de plus en plus concentré dans ses eaux de plus en plus réduites. La salure des Chotts est, en effet, à peu près à l'état de saturation. Les torrents descendant des montagnes ayant un espace de plus en plus long à parcourir, pour atteindre les rivages de jour en jour plus éloignés de la mer mourante, se sont creusé un lit dans les matières meubles des anciens deltas qu'ils avaient jadis déposés sous les flots, et ce lit forme aujourd'hui les ravins où coulent les minces filets d'eau des *Oued*, microscopiques représentants des grands fleuves d'autrefois (2).

Le désert de dunes, au contraire, semble représenter le rivage de l'ancienne mer, ou du moins la partie qui s'est trouvée exondée par le soulèvement du sol avant que la salure des eaux du bassin central fût assez concentrée pour amener le dépôt du gypse qu'elles contenaient en dissolution. Le sable dépourvu de ciment est donc resté à l'état pulvérulent et a pris, sous l'action des vents, la forme de dunes fixes qui donne au désert son aspect caractéristique et désolé.

Un fait à noter et qui concorde pleinement avec la théorie du dépôt de la surface du Sahara sous les eaux d'une mer récente, presque contemporaine, c'est qu'on y trouve fort peu de bancs de rochers compacts. On y construit les maisons avec des quartiers de gypse. Le sol tout entier paraît composé, sur une épaisseur de 160 à 180 mètres — profondeur extrême qu'aient atteint les sondages

---

(1) Ch. Martins. — *Le Sahara oriental*, p. 552.

(2) V. Largeau. — *Le pays de Rirha*, p. 193.